



Aide-mémoire pour la préparation d'un événement sanctionné

- Avez-vous affilié votre club organisateur à Ski de fond Québec pour la saison?
- Avez-vous inscrit tous les membres du conseil d'administration et dirigeants, membres du personnel, les bénévoles qui seront impliqués à l'événement?
- Avez-vous besoin d'ajouter des assurés additionnels à l'assurance responsabilité civile (par exemple : des propriétaires terriens, des commanditaires ou autres) pour votre événement? Si tel est le cas, complétez le [formulaire papier](#) et le retourner à info@skidefondquebec.ca dans les meilleurs délais.
- Avez-vous complété votre demande de sanction en ligne dans [la base de données](#) de Ski de fond Québec? Besoin d'aide? Contacter Ski de fond Québec (voir ci-bas)
- Avez-vous imprimé votre sanction de Ski de fond Québec?
- Avez-vous complété votre demande de sanction à Nordiq Canada dans le cadre d'une épreuve nationale, provinciale ou d'un événement FIS? Vous pouvez la [compléter en ligne](#) ou nous transmettre le [document ci-joint](#) dûment rempli par courriel à info@skidefondquebec.ca. Ski de fond Québec peut prendre en charge de toute la procédure.
- Avez-vous transmis votre avis de course à SFQ pour publication dans l'infolettre et le site internet?
- Avez-vous transmis votre liste de confirmation des participants à SFQ pour vérifier la validation des licences de course?

Cette liste doit être validée par Ski de fond Québec au plus tard 24 heures avant le début de la première épreuve. Dans le cadre d'une Coupe Québec, toute non-conformité des inscriptions sera facturée vingt dollars (20\$) par athlète non conforme.

Besoin d'aide?

Joindre Nathalie Chevrette, coordonnatrice à l'administration de Ski de fond Québec

Par téléphone : 450.744.0858, poste 1

Par courriel : info@skidefondquebec.ca.